

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
Séance N°7 du 16 juin 2026 à 19h00

Présents :

Patricia TESTA, Virginie ARSEGUEL, Jessica ANNE, Lucette DURAN, Julie SOETENS, Catherine MAISSANT, Karine DIEGUES

Germain FLORES, Christophe GONÇALVES, Jérôme SOLANO, Bruno MAGAND, Daniel NUNES, Mickael CANAL

Procurations :

Amandine BARRIERE donne procuration à Daniel NUNES

Germain RAMIREZ donne procuration à Germain FLORES

Secrétaire :

Virginie ARSEGUEL

Invités :

Mme Nathalie SACREZ

Madame la Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

1. Intervention de Nathalie SACREZ : présentation des travaux d'urbanisme

Mme Nathalie SACREZ coordinatrice du PLUI, Urbanisme, Habitat à la Communauté de communes du Pays de Tarascon vient nous présenter le PLUiH (Plan Local D'Urbanisme intercommunal et Habitat).

PLUI est un document unique de planification et de réglementation sur le territoire des 20 communes décidé en 2020.

Il y a seulement 8 communes dotées d'un PLU et celui de Mercus date de 2015.

Les 12 autres communes sont en RNU avec la Loi Montagne.

Présence du SCOT sur le territoire.

L'élaboration du document s'est faite en étroite collaboration avec les communes.

L'information a été largement diffusée auprès de la population.

La communauté de commune a fait appel à un bureau d'étude pour préparer l'élaboration du document du PLUiH. Depuis 2022, un gros travail a été réalisé afin d'aboutir à l'approbation du dit document.

La Loi Climat de 2021 ne permet plus de consommer en foncier sur les terres agricoles

La communauté de communes devrait conserver 20 ha de zone constructible sur l'ensemble du territoire.

Présentation du document PLUiH :

- Diagnostic du territoire
- Justification des choix
- Evaluation environnementale
- Projet politique
- Création de tous les documents réglementaires sur lesquels aujourd'hui la Communauté de Communes reçoit les avis, et les règlements graphiques avec le zonage.
- OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bilan de la concertation des 3 ans

2. Approbation du Procès-verbal N°5 du 19 mai 2026 et N°6 du 05 juin 2026

Madame la Maire soumet à l'approbation les PV N°5 et N°6.

Le Conseil approuve à l'unanimité

3. Décision modificative N°1

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts sur certains articles du Budget Principal 2026 sont insuffisants. Il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder à des ajustements et d'approuver cette Décision Modificative N°1

Le Conseil approuve à l'unanimité

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Une enveloppe de 40 000 Euros a été votée.

Les attributions se déclinent comme suit :

ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES	MONTANT 2026
SPAM Ecole de Foot	400,00 €
Pétanque Mercusienne	1 620,00 €
MÉGA Fêtes et Animations	6 300,00 €
Les Myrtilles de l'Aynat	1 300,00 €
Les Amis du Serbel	2 030,00 €
Coopérative Scolaire Mercus	2 600,00 €
Coopérative Scolaire Amplaing	750,00 €
Entente Foot SPAM Sénior	1 500,00 €
Comité des Fêtes Amplaing	6 300,00 €
Attelages du Coyts	1 500,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	300,00 €
ACCA Mercus	930,00 €
Comité des Fêtes de Garrabet	6 300,00 €
Tennis Club de Mercus	1 610,00 €
APE Les Montagnols	800,00 €

A noter :

- Tennis Club Mercus : 810 € (subvention annuelle) + 800 € (subvention exceptionnelle pour le tournoi Tennis Fauteuil)
- APE Les Montagnols : 650 € (subvention annuelle) + 150 € (subvention exceptionnelle pour la création de l'association)
- Attelage du Coyt si concours : 1 500 € (subvention qui sera versée si le concours est organisé).

Le Conseil approuve à l'unanimité

4. Elections des membres titulaires et suppléants de la Commission Appel Offre

Madame la Maire rappelle que nous procédés à la désignation des membres mais il faut procéder à une élection. Après élection, la commission Appel d'Offres se compose comme suit :

Membres Titulaires : Germain FLORES, Jérôme SOLANO, Catherine MAISSANT

Membres Suppléants : Mickael CANAL, Lucette DURAN, Karine DIEGUES

Le conseil approuve à l'unanimité.

5. Fonds de concours : travaux structurels du chemin de randonnée intercommunal

Madame la Maire expose que lors des fortes pluies de janvier 2026, le chemin de randonnée entre Mercus et Jarnat s'est éboulé. Le montant des travaux de remise en état du chemin s'élève à **1199,75 € HT**

Nous pouvons prétendre à un fonds de concours de l'intercommunalité. Cette dernière, pourra prendre en charge 50% de la dépense. il s'agit donc de prendre une délibération pour demande le Fonds de Concours et obtenir **599,87 €**

Le Conseil approuve à l'unanimité

6. Vote d'une subvention exceptionnelle

Madame la Maire nous rappelle que chaque année nous prenons en charge le remboursement à l'Euro près des factures d'électricité de l'ACCA.

9/10/2025 : 271,28 €

01/2026 : 753,41 €

09/04/26 : 793,02 €

soit un total de 1 817,71 €.

Le Conseil approuve à l'unanimité

7. Désignation des délégués aux commissions intercommunales

Madame la Maire propose de désigner les délégués aux commissions intercommunales :

- Développement de l'accès aux soins : Patricia TESTA, Lucette DURAN
- Politique ville et revitalisation urbain : Catherine MAISSANT, Jérôme SOLANO
- Développement économique et gens du voyage : Daniel NUNES, Amandine BARRIERE
- Développement touristique et activité de pleine nature : Daniel NUNES, Germain RAMIREZ
- Politique éducative et culturelle, Développement thermal : Julie SOETENS, Jessica ANNE

- Aménagement territoire, urbanisme, ordures ménagères : Patricia TESTA, Germain FLORES
- Cadre de vie, valorisation territoriale : Catherine MAISSANT, Christophe GONCALVES
- Travaux et patrimoine : Germain FLORES, Mickael CANAL
- Mobilité Habitat Transition Ecologique : Bruno MAGAND, Virginie ARSEQUEL
- Soutien et promotion du tissu artisanal : Daniel NUNES, Karine DIEGUES

8. Questions diverses

Madame la Maire nous expose qu'un devis a été demandé pour réaliser un parking à l'entrée de Jarnat pour un montant de 13 383 €uros.

Madame la Maire nous informe que la Société Forestière sur la Zone du Barry se lance dans la fabrication de table en Douglas et propose de prendre 2 tables sur Amplaing au Communal et 1 table à Mercus.

Madame la Maire a reçu un recommandé de SFR qui est en recherche d'un emplacement pour implanter une antenne réseau mobile en association avec Bouygues Télécom.

Madame la Maire a une demande de remise gracieuse de l'association de pêche de Tarascon pour un impayé de loyer de 338 € : le Conseil refuse l'annulation de la dette.

Madame la Maire nous informe de la mise en vente de chalets situés à Garrabet « Hameau du Comté de Foix ». Elle propose d'étudier une éventuelle acquisition.

Lucette DURAN expose que le poteau d'éclairage public sur Garrabet a été nettoyé comme demandé.

Catherine MAISSANT expose que la Cabane de l'Aynat a été remise en état. Madame la Maire remercie toute l'équipe.

Proposition d'équiper la Maison de la Chasse d'un poêle à bois.

AG SPAM s'est bien passée : le président demande de reprendre la pelouse du stade car il y a beaucoup de trous.

Mickael CANAL expose problème des fleurs à Croquié

Germain FLORES expose l'étude de travaux suivants : boulodrome à Amplaing, devis de climatisation pour l'Ecole de Mercus, éclairage court extérieur du tennis.

Madame la Maire lève la séance à 22h35.